Formule Tranquillité * Avec assurance (nous consulter)

VOUS BÉNÉFICIEZ DE LA Formule Serenité



Assurance loyers impayés



Dossier Locataire vérifié par l'assureur sous 48 h



Couverture des frais de procédure en cas de litige ou de sinistre



Garantie de prise en charge des dégradations dès ouverture du dossier

Loyer maximum : 3 500 € charges et taxes comprises Loyers impayés plafonnés à 70 000 € Dégradations plafonnées à 10 000 €

* voir Conditions Générales